



« BAFA Citoyen »

Synthèse du projet



Directeur : Dinis Mathieu
M. cap-ados@mond-arverne.fr / T. 04 73 69 20 89 / 06 32 02 23 60
Espace Montcervier – Vic-le-Comte
www.mond-arverne.fr



Partie 1 : Le projet

Nous proposons, grâce à ce dispositif, **un financement total du diplôme**. En contrepartie, **le futur stagiaire effectuera bénévolement son stage** de 14 jours sur l'une de nos structures ACM.

Le BAFA Citoyen, c'est la possibilité donnée aux jeunes habitants sur Mond'Arverne Communauté de se former au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur ou d'Animatrice, en développant une conscience citoyenne en échange de jours de bénévolat.

En créant ce nouveau dispositif au sein du service enfance-jeunesse, Mond'Arverne propose un dispositif répondant à cette double demande, ce qui nous permettrait de constituer un vivier d'animateurs sur le territoire.

A. Les objectifs et atouts du projet

Pour les jeunes :

- Il permet aux jeunes de s'investir dans leur collectivité. De devenir des citoyens !
- Il leur permet d'obtenir un diplôme !
- Il leur apprend la citoyenneté, la responsabilisation et leur permet l'implication dans la vie locale
- Il leur permet une insertion sociale et professionnelle
- Il leur permet de connaître les droits du travail (par l'intervention du service RH)

Pour Mond'Arverne communauté :

- Ce projet permet aux différents ACM de Mond'Arverne Communauté de se créer un panel d'animateurs formés.
- Il permet de former à la culture de Mond'Arverne Communauté des animateurs en fonction de l'évolution des besoins des ACM.
- Il permet de faciliter les recrutements (gain de temps pour le service RH avec la création de contrat en anticipé)

B. Contact pour des informations complémentaires

Mathieu DINIS est référent du dispositif. Cela permet :

- D'identifier un acteur unique centralisant les informations pour Mond'Arverne Communauté, pour les jeunes stagiaires et les différents partenaires.
- Il connaît le jeune qui fait la demande. Cette demande lui a même probablement été faite directement.
- De suivre le stagiaire lors du stage pratique, temps dont le directeur du pôle « Adolescents » peut disposer, en matinée, quand sa structure est fermée.
- D'assurer le suivi administratif.

Pour l'épauler, les différents directeurs et animateurs du service pôle « Adolescents » seront des principaux relais. Ils connaissent les jeunes et les accompagneront dans les démarches d'inscriptions.

Cap-ados@mond-arverne.fr / 06 32 02 23 60

Partie 2 : La formation BAFA

Mond'Arverne fait appel à la Ligue de l'Enseignement pour mettre en place la formation, pour 10 à 15 stagiaires, et mettre à disposition deux formateurs.

10 places de stage sont réservées pour Mond'Arverne et le reste sera ouvert aux stagiaires de la Ligue de l'Enseignement mais ne bénéficiera pas des aides de la collectivité.

Mond'Arverne s'engage à trouver des locaux permettant d'accueillir le groupe ainsi qu'à fournir les repas.

Afin d'assurer une continuité de formation, le groupe de stagiaires sera toujours le même, de la formation générale initiale jusqu'à la session d'approfondissement, prévue à la fin de l'été.

Le stagiaire devra, lors de son inscription, choisir sa structure ACM de référence.

A. Session de formation générale :

Durée : 8 jours consécutifs. La durée totale ne peut pas être inférieure à 64 heures.

- 2 veillées (repas compris) sont prévus dans ces deux jours.
- Attention, formation le dimanche.

Lieu : Dans les locaux du Cap'Ados – Vic Le Comte

Période : Février (lorsque les locaux sont disponibles durant le séjour hiver) ou Avril (durant le séjour printemps)

B. Stage pratique :

(devant s'effectuer obligatoirement en accueils collectifs de mineurs de MAC durant l'été)

Durée: minimum 14 jours en accueil collectif de mineurs + 5 jours rémunérés à 40€ net.

Le stagiaire choisira sa structure de référence. C'est sur celle-ci qu'il effectuera son stage pratique qui se déroulera comme suit :

- Semaine 1 : 1 jour par structure de MAC afin de connaître différents fonctionnements ACM
- Semaine 2 : Le stagiaire intégrera un groupe dans sa structure de référence en observation
- Semaines 3 et 4 : Mise en place d'animations avec son animateur de référence.

C. Session d'approfondissement :

Durée : minimum 6 jours. Son but est de compléter la formation du candidat et de faire un bilan des deux étapes précédentes.

Lieu : A définir

Les directeurs des ACM de Mond'Arverne se réuniront en amont afin de définir les objectifs de cette formation et de créer une formation sur mesure.

Partie 3 : Les candidatures

A. Qui peut candidater ?

- Être âgé d'au moins 17 ans au premier jour de la formation jusqu'à 25 ans
- Habiter sur Mond'Arverne Communauté (justificatif de domicile à l'appui)

B. Comment candidater ?

Où récupérer le dossier de candidature ?

- Au Guichet Unique
- Dans les différents secteurs du pôle « Adolescents » (et leurs antennes)
- Sur le site Internet de Mond'Arverne,
- Sur les différents ACM 3-11 ans
- A la mission locale
- Au pôle services à la population

C. Le jury

- Un à deux représentants des structures enfance - jeunesse du territoire
- Le référent du dispositif.
- Un représentant des services de la Communauté de Communes (service RH)
- Le coordinateur enfance-jeunesse
- Un membre tiers si besoin (ex: partenaire qui aurait orienté le jeune)

D. Où déposer le dossier de candidature ?

Le dossier de candidature devra être remis soit :

Par mail à : guichetunique@mond-arverne.fr à l'attention de Maëlle Cahuzac

Par voie postale :

Pôle Services à la population
Dispositif « BAFA Citoyen »
A l'attention de Mathieu DINIS
16 boulevard de Beussat
63270 Vic-Le-Comte

En main propre : Aux différentes antennes du Pôle « Adolescents »